

No de résolution
ou annotation

Bulle de Carignan

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DES MEMBRES
DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA
SALLE DU CONSEIL, LE 8 DÉCEMBRE 2015, À 20 H.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
BUDGET ET MOT DU MAIRE**
2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **ADOPTION DU BUDGET 2016**
5. **DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sont présents :

M. René Fournier, maire

M^{me} Anne Poussard, conseillère

MM. Marcel Synnott, conseiller
Patrick Marquès, conseiller
André Mylocopos, conseiller

Sont absentes :

M^{mes} Lorraine Moquin, conseillère
Danielle Théorêt, conseillère

Messieurs Alain Cousson, directeur général, Rémi Raymond,
directeur général adjoint et greffier et Danik Salvail, trésorier, sont
également présents.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET
MOT DU MAIRE**

Monsieur René Fournier, maire, déclare la séance extraordinaire
ouverte, il est 20 h.

2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**

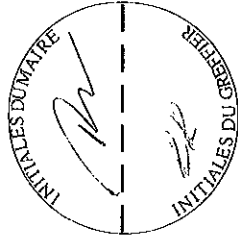
Monsieur Rémi Raymond, greffier, constate les présences et le
quorum.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15-12-528

Il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par le
conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.



No de résolution
ou annotation

15-12-529

Bill de Carignan

4. ADOPTION DU BUDGET 2016

Monsieur René Fournier, maire, invite monsieur Danik Salvai, trésorier de la Ville, à présenter le budget 2016 aux gens présents à l'assemblée, ainsi que les revenus et dépenses pour l'exercice financier 2016;

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le budget de la Ville de Carignan pour l'exercice financier 2016, démontrant des revenus de fonctionnement de 13 709 897 \$, des dépenses de fonctionnement de 11 591 925 \$ et des affectations de 2 117 969 \$;

QUE le budget pour l'année 2016 soit publié conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

QUE le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018, qui démontre des investissements projetés de 10 599 702 \$ pour 2016, de 21 028 414 \$ pour 2017 et de 7 748 765 \$ pour 2018 pour un total de 39 376 881 \$, soit et est approuvé.


6. PÉRIODE DE QUESTIONS

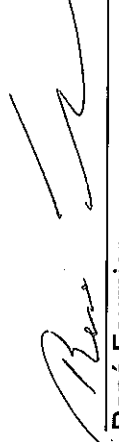
N.B. Suite à la présentation du maire René Fournier et du trésorier Danik Salvai, l'assemblée fut invitée à poser des questions.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 21 h 16.


Rémi Raymond
Greffier


René Fournier
Maire